United Nations

SECURITY COUNCIL

Nations Unies CONSEIL DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/970

16 août 1948

FRENCH

ORIGINAL: ENGLISH

CABLOGRAMME ADRESSE IE 13 AOUT 1948 PAR IE PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE AU MEDIATEUR DES NATIONS UNIES AU SUJET DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE JERUSALEM ET REPONSE DU MEDIATEUR EN DATE DU 15 AOUT 1948

Le 13 août 1948

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil de sécurité, après avoir pris note, au cours de sa 349ème séance tenue le 13 août, du télégramme du Médiateur en date du 12 août relatif à la destruction de la station de pompage d'eau de Latrun, m'a demandé, à titre de mesure préliminaire, de prier le Médiateur de faire tous les efforts et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement en eau de la population de Jérusalem.

Yakov Malik Président du Conseil de sécurité

· Le 15 août 1948

Au Président du Conseil de sécurité,

En réponse à votre message concernant l'approvisionnement en eau de la population de Jérusalem, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, dès que j'ai appris que la station de pompage avait été détruite dans la matinée du 12 août, j'ai donné l'ordre à mon chef d'état-major à Haïfa, d'étudier avec les autorités juives quel serait le meilleur moyen d'assurer l'approvisionnement en eau de la Ville de Jérusalem et de leur demander des renseignements sur l'aide dont ils auraient besoin et le temps que prendrait cette opération. J'espère recevoir rapidement de Haïfa des propositions précises que je ne manquerai pas de porter à la connaissance du Conseil.

J'ai l'honneur également de vous transmettre de Rhodes un résumé des quatre rapports préliminaires reçus de Haïfa le 14 août, au sujet de la destruction de la station de pompage de Latrun:

Premier rapport : Rapport rédigé à Latrum le 12 août par le lieutenantcolonel MacDougal, au sujet d'un incident survenu dans la soirée du 11 août sept heures avant l'explosion. Un garde des Nations Unies a signalé l'arrivée dans le voisinage de la station de pompage d'un véhicule de la Légion arabe venant d'un poste de police occupé par la Légion. Deux observateurs des Nations Unies, arrivés sur les lieux dix minutes plus tard, ont trouvé le camion engagé dans l'entrée des bâtiments, l'avant tourné vers l'extérieur; deux membres de la Légion arabe et trois civils étaient près du camion. Ils avaient, semble-t-il, déchargé du camion un compresseur et les observateurs les obligèrent à décharger un moteur qui était sur le camion et qui, d'après le témoignage des observateurs, aurait difficilement pu être chargé sur ledit camion dans les dix minutes qui précédèrent leur arrivée. Le rapport mentionne également un entretien ultérieur avec le chef de la Légion arabe à Latrun, l'enquête menée par celui-ci au poste de police et la déclaration de cet officier selon laquelle il s'agirait sans doute d'une tentative de pillage.

Deuxième rapport : Ce rapport rédigé le même jour par le même observateur au sujet de l'explosion entendue le 12 août à 5 heures 30 par quelques observateurs et par certains moines. Cette explosion n'a pas attiré particulièrement l'attention, car d'autres explosions avaient été entendues auparavant. Deux observateurs et un garde des Nations Unies qui, à 4 heures 20 se mirent en devoir de rechercher l'origine d'une fumée près de la station de pempage, constatèrent que tout l'intérieur de la station était en flammes. Un des deux observateurs se rendit au poste de commandement de la Légion arabe. Il rencontra un officier de la Légion, le lieutenant Burden, qui se dirigeait vers le monastère et qui se plaignit de ce que le poste de police avait été bembardé au cours de la nuit. L'observateur constata que deux projectiles, apparemment des obus de mortier, avaient atteint le poste de police. Pendant ce temps, le lieutenantcolonel MacDougal partait pour Tel Aviv pour rendre compte au lieutenantcolonel Perry de la destruction par explosion de la station de pompage. Le deuxième rapport se termine par les mots suivants : "L'identité des auteurs de l'explosion n'a pas été indiquée à ce mcment".

Troisième rapport: Rapport rédigé le 12 acût, par le lieutenant Burden, de la Légion arabe, qui rend compte que, vers 2 heures 50, il a été réveillé au poste de police par une série d'explosions. La sentinelle l'a averti que deux projectiles avaient atteint le poste sens faire de victimes.

Quatrième rapport : Rapport rédigé à Latrun le 12 acût, et signé par quatre membres du groupe chargé par le lieutenant-colonel MacDougal d'enquêter sur l'incident de la station de pompage.

Les quatre observateurs ont constaté que les trois pompes avaient été très sérieusement endommagées par des explosions apparemment survenues à l'intérieur de chacune d'elles. Ils ont trouvé des fragments de pompe dans tout le bâtiment et quelques éléments pesant plus de 150 kilogrammes, à environ trois mètres de la pompe la plus proche. Le petit moteur dont il est question dans le premier rapport du colonel MacDougal, était encore intact et se trouvait à la même place. Les observateurs, accompagnés du lieutenant Burden, se sont rendus au poste de police pour demander aux sentinelles du poste si elles avaient remarqué une activité quelconque dans les environs immédiats de la station de pompage au cours de la nuit. "En l'absence d'interprètes neutres, il a été difficile d'obtenir des légionnaires des renseignements valables relatifs à l'incident. On a constaté l'existence au poste de police de deux trous d'obus, apparemment causés par un tir de mortier d'origine récente, peut-être du matin même".

Le lieutenant-colonel MacDougal a fait la déclaration ci-après:

"La responsabilité de l'incident n'a pas été établie. Il conviendrait que le Bureau central de surveillance de la trêve ou un bureau régional examinât l'incident survenu à Latrun le 14 acût, et décidât de soumettre les trois rapports des observateurs à l'examen du conseiller juridique. Des questions précises seront posées au Comité spécial d'enquête qui se rendra à Latrun et à tout autre endroit où sa présence sera nécessaire pour éclaircir l'affaire."

